



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 janvier 2021

Nombre de conseillers :

Membres : 11

présents: 10

L'an deux mille vingt ^{- et un} le 29 Janvier 2021 le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 22 janvier 2021

Présents : Valadas Hervé, Poulet Bernard, Pala Henri, Grenaille Romain-Bérenger, Pala Henri, Maligne Francis, Marçais Bertrand, Duhamel Marie-Laure, Brard Michel, Champroy Nahoum

Excusée : Turbiez Chantal

Landeau Aurore est nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour :

- ✓ Demande de subvention pour ordinateur école
- ✓ Rapprochement compte de gestion provisoire et Compte administratif
- ✓ DM régularisation R002

Landeau Aurore donne lecture du compte rendu de la séance du 11 Décembre 2020

Les conseillers approuvent à l'unanimité le compte-rendu et le signent.

Monsieur le Maire expose l'ordre du jour :

- Tarif de l'eau 2021
- Création d'un emploi permanent
- Achat Licence IV
- Participation mutuelle

I – Tarif de l'eau 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir à compter du 1^{er} janvier 2021 le prix de l'eau au mètre cube et le forfait annuel par abonnement sera augmenté de 5 euros à savoir :

- **2.30 € le mètre cube d'eau, auquel s'ajoute le taux de la redevance pollution domestique (en Euros /m3) fixé annuellement par l'Agence Loire Bretagne**
- **45 € le forfait annuel par abonnement**

II – Création d'un emploi permanent

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la création du poste d'adjoint administratif partir du 1^{er} août 2021.

III – Achat Licence IV

Monsieur le Maire rappelle que L'estaminet des amis, situé 5 grand rue au Chatenet Dognon est à vendre.

Pour permettre le maintien d'une licence IV sur la commune du Chatenet en Dognon et faciliter l'installation d'un futur bar/restaurant, Mme Lafarge Claudine propose la vente de la licence IV à la commune pour un montant de 4000 euros.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix

- DECIDE l'achat d'une licence IV débit de boissons auprès du propriétaire Mme Lafarge Claudine propriétaire du restaurant l'estaminet des amis, au prix de 4 000 € TTC, ainsi que les frais d'actes.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document y afférent,

IV- Participation à la mutuelle des agents titulaires

Le Conseil Municipal approuve la participation à la mutuelle des agents titulaires pour un montant de 30 euros brut. Celle-ci sera affective après l'approbation du Comité technique

V- Décision modificative N5

Afin de régulariser le CDG provisoire et Le CA 2020, la délibération est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal ;

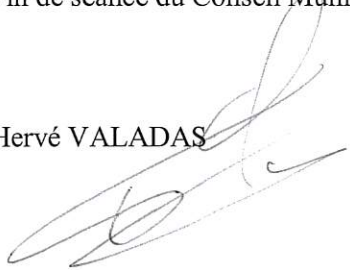
Section de fonctionnement – Recette		Section de fonctionnement- Dépense	
RO02	-23599.08e	022	-19000 ^e
Solde d'exécution reporté		61521	-4599.08 ^e

VI- Demande de subvention ordinateur de l'école

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Fin de séance du Conseil Municipal : 23h07

Hervé VALADAS



Chantal TURBIEZ

X

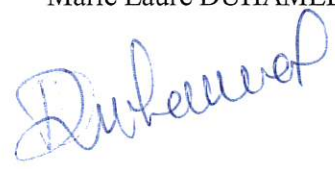
Bernard POULET



Aurore LANDEAU



Marie Laure DUHAMEL



Nahoum CHAMPROY



Romain-Bérenger GRENAILLE



Michel BRARD



Henri PALA



Francis MALIGNE

Bertrand MARCAIS